



Identification des modalisateurs épistémiques : saisir l'expression de la certitude et de l'incertitude à partir d'un discours oral

JESSICA RIOUX-TURCOTTE

Université du Québec à Trois-Rivières et Communauté Université Grenoble Alpes
jessica.rioux-turcotte@uqtr.ca

— RÉSUMÉ

Lorsqu'un locuteur veut indiquer la fiabilité de certains éléments de son discours, il peut exprimer son degré de certitude à l'aide de modalisateurs épistémiques, soit des marqueurs discursifs de formes diverses (ex. « probablement »). L'analyse de ces marqueurs permet d'observer la modulation de la responsabilité énonciative du locuteur, c'est-à-dire l'accentuation ou la modération de son engagement envers ce qu'il énonce. Cependant, l'identification de ces marqueurs à partir de discours oral pose plusieurs problèmes. Les critères permettant de les identifier ne font pas consensus et portent la plupart du temps sur des discours écrits. L'objectif de cet article consiste alors à proposer une démarche claire permettant d'identifier les modalisateurs épistémiques présents dans un corpus de discours oral. En nous basant sur une démarche existante (Vold 2008), nous présentons les difficultés rencontrées lors d'une première phase d'identification de modalisateurs épistémiques à partir d'un corpus d'appels d'urgence. Nous proposons finalement des ajouts à cette démarche afin qu'elle puisse être éventuellement utilisée sur d'autres corpus.

MOTS-CLÉS

identification, discours oral, marqueurs discursifs, modalisateurs épistémiques, responsabilité énonciative

— ABSTRACT

When a speaker wants to indicate the reliability of some elements of their speech, they can express their degree of certainty with epistemic modality markers, i.e. discursive markers of various forms (ex. “probably”). The analysis of these markers reveals the enunciative responsibility modulation of a speaker, that is to say the increase or moderation of their commitment to what they state. However, identification of these markers from spoken discourse poses several problems. There is no consensus about their identification criteria, and the ones that exist are drawn mostly from written speeches. The purpose of this paper is thus to provide a clear approach for the identification of epistemic modality markers present in spoken discourse. Based on an existing method (Vold 2008), we present the difficulties encountered during the first phase of the identification of epistemic modality markers from a corpus of emergency calls. We then propose additions to this approach so that it may be usable with other corpora.

KEYWORDS

identification, spoken discourse, discursive markers, epistemic modality markers, enunciative responsibility

1. Introduction¹

Lorsqu'un locuteur veut indiquer la fiabilité de certains éléments de son discours à son interlocuteur, il peut avoir recours aux modalisateurs épistémiques, soit des marqueurs indiquant le degré de certitude d'un énoncé (ex. incertain « *je pense que x* ») (Dendale 1991). L'intérêt d'identifier ce genre de marqueurs réside dans le fait qu'ils indiquent aussi la modulation de la responsabilité énonciative (RE) du locuteur qui les produit (Kronning 2012), à savoir la variation de l'intensité de son engagement par rapport à la fiabilité de ce qu'il énonce dans une situation de communication donnée. L'analyse de ces marqueurs permettra éventuellement, d'un point de vue pragmatique, de saisir l'engagement ou le désengagement d'un locuteur envers ce qu'il énonce et ainsi révéler certains aspects du travail de figuration (Goffman 1974) effectué; celui de minimiser sa responsabilité au sujet d'une information afin de protéger sa face dans l'éventualité où ladite information serait fausse, par exemple. Ce genre d'analyse pourrait porter sur divers discours, notamment sur des interrogatoires de police, sur des témoignages en cour ou encore sur des appels téléphoniques d'urgence, ce à quoi nous sommes attardée dans le cadre d'une autre recherche (Rioux-Turcotte 2016).

Bien que les modalisateurs épistémiques aient fait l'objet de nombreux travaux, les critères permettant de les identifier ne font pas consensus (Vold 2008). De plus, la plupart de ces travaux portent sur des discours écrits (ex. articles journalistiques [Kronning 2012] et articles scientifiques [Vold 2008]). Qu'en est-il alors de l'identification de ces marqueurs à partir de discours oraux, où les tours de parole se chevauchent et se négocient? C'est à cette problématique que nous nous attardons dans le présent article. Ces marqueurs peuvent prendre diverses formes: un mot, un groupe de mots, voire une phrase complète. Ils acquièrent aussi un sens différent selon le contexte de l'énoncé dans lequel ils se trouvent. Ainsi, un mot peut sembler être un modalisateur épistémique, alors que dans les faits il ne l'est pas. Nous proposons donc d'établir une démarche claire pour l'identification des modalisateurs épistémiques en nous basant notamment sur leur capacité à moduler la responsabilité énonciative du locuteur qui les produit.

Nous présenterons d'abord notre cadre théorique en définissant la responsabilité énonciative et la nature des modalisateurs épistémiques. Nous décrirons ensuite les données de discours oral sur lesquelles nous avons travaillé et le point de départ de notre démarche d'identification tirée de Vold (2008). Nous nous attarderons aux difficultés d'identification des

modalisateurs épistémiques en présentant certains cas problématiques. Cette réflexion qualitative nous permettra enfin de proposer une démarche d'identification des modalisateurs épistémiques qui pourra éventuellement être appliquée ou adaptée à d'autres corpus.

2. Cadre théorique

Nous situons notre étude des modalisateurs épistémiques au sein de la linguistique de l'énonciation, qui s'intéresse aux marques linguistiques de la présence du locuteur dans l'énoncé, notamment à l'expression de son degré de certitude. Kerbrat-Orecchioni définit ainsi la problématique de l'énonciation :

[La problématique de l'énonciation est] la recherche des procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la distance énonciative). C'est une tentative de repérage et de description des unités, de quelque nature et de quelque niveau qu'elles soient, qui fonctionnent comme indices de l'inscription dans l'énoncé d'un sujet d'énonciation. (Kerbrat-Orecchioni 1999 : 36)

Nous nous concentrons spécifiquement sur les modalisateurs épistémiques, qui permettent au locuteur de marquer son degré de certitude à propos d'une information donnée et du même coup de moduler son engagement envers la fiabilité de ladite information². Cette modulation de l'engagement, qui correspond au « problème de la distance énonciative » de Kerbrat-Orecchioni, relève de ce qu'on appelle « responsabilité énonciative » ou « prise en charge ».

2.1. Responsabilité énonciative

Comme le fait valoir Desclés (2009), tout ce qui est dit ou énoncé est nécessairement pris en charge par un énonciateur; ce n'est qu'ensuite que celui-ci peut s'engager par rapport à la fiabilité de son contenu, s'en dégager, le faire prendre en charge par un autre énonciateur ou y introduire des jugements évaluatifs. Nous nous intéressons précisément à la modulation de cet engagement et nous préférons l'expression « responsabilité énonciative » à celle de « prise en charge », et ce, à l'instar de Kronning (2012) et de la théorie scandinave de la polyphonie linguistique (ScaPoLine). Selon la ScaPoLine (voir entre autres Nølke 1993, 2005), tout énonciateur est responsable de ce qu'il

énoncé si : 1) il en est la source (il ne doit pas s'agir de discours rapporté) et 2) il est celui qui attribue une valeur de fiabilité à l'énoncé. C'est ensuite qu'il peut préciser le degré de sa responsabilité énonciative en introduisant des modalisateurs exprimant un engagement ou un désengagement par rapport à l'énoncé. Nous utilisons le terme engagement de la même manière que Desclés (2009), qui associe l'engagement d'un locuteur au fait que celui-ci se porte garant de la fiabilité de son énoncé et inversement pour le désengagement.

Dans l'exemple 1, l'énonciateur représenté par le « Je » est responsable du contenu propositionnel (il en est la source et celui qui lui attribue une valeur de fiabilité), mais il s'en désengage en y introduisant les modalisateurs épistémiques « je crois qu' » et « mais je ne suis pas certain ».

Ex. 1 | fictif

Je crois qu'il est mort, mais je ne suis pas certain.

Malgré l'expression du désengagement, l'énonciateur « Je » demeure responsable de l'énoncé, mais cette responsabilité est modérée.

La compréhension de cette modulation de la responsabilité énonciative effectuée par les modalisateurs épistémiques permettra de mieux aborder leur identification et de les différencier des marqueurs n'effectuant pas cette modulation. De plus, un modèle existant indiquant les degrés de responsabilité énonciative permettra, d'un point de vue pragmatique, de saisir l'engagement ou le désengagement d'un locuteur par rapport à ce qu'il énonce.

Pour établir un tel modèle, nous nous sommes inspirée de Gosselin (2010, 2014), qui a étudié les jugements épistémiques sous l'angle de la prise en charge. Nous nous inspirons de la structure de son modèle, mais en l'adaptant au cadre fourni par les travaux de Desclés (2009), de la ScaPoLine (voir Nølke 1993, 2005) ainsi que de Kronning (2004, 2012), qui mobilise la responsabilité énonciative sous une forme variable. Dans notre modèle (voir figure 1), la responsabilité énonciative (RE) a quatre degrés : transférée, modérée, neutre ou accentuée.

Figure 1
Degrés de responsabilité énonciative et l'engagement qu'ils expriment

Responsabilité énonciative (RE)			
transférée	modéré	neutre	accentuée
le locuteur transfère sa RE	le locuteur modère sa RE	le locuteur assume sa RE	le locuteur accentue sa RE
Exprime du désengagement		Exprime de l'engagement	

La responsabilité peut être transférée à autrui si l'information provient d'un autre locuteur, par exemple : « *ma femme m'a dit que x* ». À l'aide du marqueur « *ma femme m'a dit que* », le locuteur spécifie qu'il n'est pas la source de *x*. De ce fait, il ne remplit plus l'une des deux conditions garantes de la responsabilité énonciative (selon la ScaPoLine), soit être la source de l'énoncé et celui qui lui attribue une valeur de fiabilité. Pour cette raison, il n'est pas tenu responsable de la proposition *x*. Ce type de marqueurs, qui exprime un emprunt d'information à autrui, relève des marqueurs d'évidentialité que nous ne traitons pas dans cet article, mais qui font partie d'une autre étude sur la modulation de la responsabilité énonciative (Rioux-Turcotte 2016). Cela dit, le locuteur peut modérer sa responsabilité énonciative à l'aide des modalisateurs épistémiques s'il ne veut pas avoir à répondre de ce qu'il énonce, comme dans cet exemple « *je pense que x* », où le locuteur se désengage de la fiabilité de *x* en lui attribuant une valeur d'incertitude. La responsabilité énonciative est neutre lorsqu'il n'y a pas de marqueur (ex. « *il est blessé* »). Le locuteur l'assume ainsi de facto, sans l'accentuer ou la modérer. Finalement, cette responsabilité peut être accentuée, lorsque le locuteur attribue une valeur de certitude à l'énoncé (ex. « *je suis certaine que x* »).

Le degré de responsabilité énonciative exprimé correspond finalement soit à l'engagement ou au désengagement du locuteur. Si le locuteur transfère ou modère sa responsabilité énonciative, il se désengage de la fiabilité de l'énoncé, alors que s'il l'exprime de manière neutre ou accentuée, il s'engage sur la fiabilité de l'énoncé. Le degré de la responsabilité énonciative est rendu manifeste et observable, notamment grâce aux modalisateurs épistémiques.

2.2. Modalisateurs épistémiques

Les modalisateurs épistémiques sont une sous-catégorie des marqueurs épistémiques (Dendale 1991). Les marqueurs épistémiques ont pour fonction de déterminer le « statut épistémique de l'énoncé » (Dendale 1991 : 32), c'est-à-dire qu'ils déterminent la fiabilité d'un énoncé *x*. En ce qui concerne spécifiquement les modalisateurs épistémiques, ils expriment de manière générale « l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé » (Le Querler 2004 : 646) et plus particulièrement « le degré de certitude du locuteur sur le contenu propositionnel de son énoncé » (Le Querler 2004 : 647).

Gosselin (2010) identifie cinq degrés de modalité épistémique (ou degrés de certitude) : exclu, contestable, indécis, probable et certain. Puisque

la certitude s'inscrit sur un continuum, il n'est pas toujours facile, en pratique, de faire correspondre un modalisateur à l'une ou l'autre de ces catégories. Pour Kronning (2012), la modalisation épistémique opère une quantification épistémique, c'est-à-dire qu'elle attribue à l'énoncé une des trois valeurs de fiabilité, soit « vrai, probablement vrai ou zéro (équivalant au refus d'attribuer une valeur de fiabilité à l'énoncé) » (2012 : 84).

Pour la catégorisation des modalisateurs épistémiques, nous avons adopté la perspective de Kronning (2012), qui se prête mieux à l'identification de marqueurs à partir de discours oral, car elle comporte peu de degrés de certitude. Toutefois, puisque l'énoncé peut être vrai pour le locuteur, mais objectivement faux, nous remplaçons les valeurs « vrai » et « probablement vrai » par « certain » et « incertain », respectivement. Les modalisateurs de type certain sont ceux utilisés par le locuteur pour présenter son énoncé comme explicitement certain, soit assurément vrai ou assurément faux, alors que les modalisateurs de type incertain sont ceux utilisés par le locuteur pour présenter son énoncé comme incertain, soit probablement vrai ou probablement faux. En ce qui concerne les modalisateurs de type zéro, qui se manifestent principalement par la présence du conditionnel épistémique (ex. « Le président *serait* mort. »; Kronning 2012), ils ne seront pas traités dans cet article, car ils n'apparaissent pas dans notre corpus. Ils se trouvent généralement à l'écrit, notamment dans la presse quotidienne.

Finalement, les modalisateurs épistémiques n'appartiennent pas à une catégorie grammaticale prédéfinie (Dendale 1991; Le Querler 1996). Autrement dit, il s'agit d'expressions langagières pouvant appartenir à de nombreuses classes morphologiques ou lexicales, que ce soit des adverbes (ex. « probablement »), des propositions incises (ex. « si je me trompe pas »), des verbes (ex. « je pense ») ou des modes verbaux (le conditionnel dans certains contextes).

Le tableau 1 reprend et synthétise les considérations qui précèdent et montre le lien entre la responsabilité énonciative du locuteur et l'expression du degré de certitude (modalisation épistémique).

Tableau 1
Relation entre les degrés de certitude et la responsabilité énonciative qu'ils expriment

Degré de certitude	Degré de responsabilité énonciative (RE)	Exemple
Certain	Accentuée (+RE)	« Il y a quelqu'un qui a arrêté <i>je suis sûre</i> qu'il m'a dit [...] »
Incertain	Modérée (-RE)	« <i>Je pense</i> c'est une Sunfire, <i>mais je suis pas certain.</i> »

Dans l'exemple de type certain, le modalisateur « je suis sûre qu' » accentue la responsabilité énonciative du locuteur envers la proposition et, du même coup, son engagement envers ce dernier. Dans l'exemple de type incertain, les modalisateurs « je pense » et « mais je suis pas certain » modèrent la responsabilité énonciative du locuteur envers la proposition et expriment un désengagement de sa part envers celle-ci. Les modalisateurs opèrent donc un engagement ou un désengagement énonciatif.

3. Méthodologie

Rappelons que l'objectif de cette étude est d'établir une démarche servant à identifier les modalisateurs épistémiques. Celle que nous proposons dans le présent article est issue de l'application d'une démarche existante (Vold 2008) à laquelle nous avons soumis un corpus de discours oral. Lors de cette première phase d'identification, nous avons été confrontée à certaines difficultés, qui nous ont permis de développer une démarche plus complète et mieux adaptée à un corpus de discours oral. Le développement de notre démarche d'identification relève donc d'un exercice itératif entre les données et la méthode, que nous avons raffinée.

3.1. Données

Le corpus de cette étude, issu d'un plus vaste projet de recherche effectué dans le cadre de notre mémoire de maîtrise, est constitué de 100 appels au 9-1-1, obtenus auprès de la Sûreté du Québec. Notre accès à ces appels nous engage, par le biais d'un formulaire de consentement, à préserver leur confidentialité. Chaque appel a été transcrit, puis cette transcription vérifiée. La transcription est régie par un code rigoureux inspiré de l'analyse conversationnelle (Jefferson 2004) (voir annexe 1). De plus, chaque appel est rendu anonyme lors de sa transcription, afin d'assurer la confidentialité des données. Dans le contexte du présent article, ce corpus d'appels d'urgence n'a pour rôle

que d'être un ensemble d'exemples qui nous permet d'illustrer les difficultés d'identification rencontrées. Pour cette raison, nous ne décrirons pas davantage le corpus d'appels d'urgence, puisque cela ne contribue pas à l'établissement de notre démarche d'identification des modalisateurs épistémiques³.

L'identification des modalisateurs épistémiques porte donc sur des transcriptions de discours oraux, ceux d'appelants au 9-1-1. Il s'agit d'un genre de discours parfois chaotique dû à l'urgence et à l'émotion. Il faut donc établir une démarche précise afin de restreindre le risque d'identification de marqueurs qui ne correspondraient pas aux modalisateurs épistémiques.

Rappelons que les modalisateurs épistémiques que nous cherchons à identifier appartiennent soit à la catégorie certain (ex. « *je suis sûr que x* »), soit à la catégorie incertain (ex. « *je pense que x* »). Il est évident que la certitude et l'incertitude s'inscrivent sur un continuum, mais identifier les modalisateurs en ayant recours à de fines catégories (ex. contestable et probable) serait une tâche encore plus fastidieuse qu'elle ne l'est déjà avec deux catégories. De plus, qu'une information soit présentée comme contestable ou probable, la modalisation implique tout de même un désengagement de la part du locuteur dans la mesure où, dans les deux cas, celui-ci n'endosse pas la fiabilité de l'information. Pour ces raisons, nous nous tenons aux catégories « certain » et « incertain » pour l'identification des modalisateurs épistémiques.

3.2. Tests critères d'identification de départ

Notre méthodologie d'identification est basée sur les tests critères utilisés par Vold (2008) dans son étude sur l'expression de l'incertitude dans les articles scientifiques. Comme Vold (2008) le mentionne, l'identification des modalisateurs est une tâche périlleuse, puisque ce sont des marqueurs ayant des formes diverses et qui dépendent du contexte dans lequel ils sont produits. De ce fait, il n'y a pas toujours adéquation entre la définition lexicographique d'un mot et celle qu'il acquiert dans un contexte donné. Afin de surmonter ces difficultés d'ordre sémantique, l'auteure se base sur trois tests (dont deux empruntés à Vihla [2000] et Crompton [1997]) à faire subir à un modalisateur potentiel afin de déterminer si son sens est lié à un degré de certitude. Cependant, Vold ne s'intéresse qu'à l'incertitude, alors que nous prenons aussi en compte les modalisateurs de certitude. Nous présentons donc un exemple pour chaque degré de certitude.

Remplacer le modalisateur potentiel par un autre modalisateur du même degré (Vihla 2000).

Incertain : Elle est **peut-être** morte. = Elle est [probablement] morte.

Certain : Elle est **vraiment** morte. = Elle est [certainement] morte.

Ajouter une proposition exprimant de l'incertitude ou de la certitude après l'énoncé marqué, selon le modalisateur identifié (Vold 2008).

Incertain : Elle est **peut-être** morte, [mais je ne suis pas certain à 100%].

Certain : Elle est **vraiment** morte, [je suis certain à 100%].

Remplacer le modalisateur potentiel par une forme contraire et s'assurer qu'on obtient un sens différent (Crompton 1997).

Incertain : Elle est **peut-être** morte. ≠ Elle est [certainement] morte.

Certain : Elle est **vraiment** morte ≠ Elle est [probablement] morte.

Cet ensemble de tests critères nous sert de tremplin méthodologique. Cependant, l'étude de Vold (2008) porte sur un discours écrit très formel (articles scientifiques), alors que notre travail porte sur un discours oral produit dans un contexte d'urgence et d'émotions intenses. Le discours oral présente une structure éclatée, où les locuteurs négocient les tours de parole, parfois en s'interrompant, ce qui rend l'analyse des modalisateurs plus difficile. De fait, nous avons rencontré plusieurs cas problématiques lors de notre première séquence d'identification. Nos critères d'identification des modalisateurs épistémiques ont donc été revus à plusieurs reprises. Cette démarche itérative nous a permis d'approfondir notre réflexion et de faire émerger des critères supplémentaires qui ont affiné notre démarche d'identification des modalisateurs épistémiques.

4. Cas problématiques d'identification

4.1. L'importance du contexte

Le fait qu'un mot puisse avoir différents sens crée un problème lors de l'identification des modalisateurs épistémiques, et c'est d'ailleurs pour cette raison que Vold (2008) soumet les modalisateurs potentiels aux trois tests critères présentés précédemment. La polysémie des modalisateurs nous oblige à observer leur contexte afin de les appréhender avec justesse. Par exemple, le mot « sûrement », dans *Le Grand Robert de la langue française*, signifie « en sûreté », « d'une manière sûre, qui ne saurait manquer » ou « d'une manière

sûre, certaine, évidente». Voyons maintenant l'exemple 2 où un appelant (APP) se prononce sur le mode de transport de suspects recherchés.

Ex. 2 | appel 151

- 23 REP sont tu partis en auto?
24 APP je le sais pas j'ai pas vu d'auto, *sûrement* qu'ils sont partis en auto.

À la ligne 24, l'adverbe « sûrement » n'est pas utilisé dans l'un de ses sens lexicographiques⁴ : la structure « sûrement que » n'indique pas la « manière certaine ». Il est plutôt utilisé dans le sens « de manière incertaine ou probable ». On pourrait d'ailleurs remplacer « sûrement » par « probablement » dans cet exemple, et ce, sans changer le sens de l'énoncé. Dans ce contexte, « sûrement » ne relève pas de la certitude, mais bien de l'incertitude. On voit donc, comme l'exemple 2 le fait apparaître, que la définition lexicographique d'un mot peut être utile, mais que seule l'étude du contexte, qui détermine le sens en discours, permet d'identifier un modalisateur de façon certaine.

4.2. L'identification de la source produisant le modalisateur

Parfois, un locuteur produit un énoncé dans lequel il donne une information qu'il emprunte à un autre locuteur. Lors de l'identification des modalisateurs épistémiques, il est important de s'assurer que le modalisateur est produit par le locuteur parlant et non par un autre locuteur, comme c'est le cas dans l'exemple 3.

Ex. 3 | appel 131

- 26 REP [Le bébé il est mort il saigne du nez, du nez? [0,5 s]
27 APP [(xxxxxxxxx) Oui elle dit « il est mort
28 *certain*, il respire plus, il est mauve pis [...] ».

L'appelant, aux lignes 27-28, rapporte les paroles de sa femme au sujet de son enfant. Le modalisateur de certitude « certain » a initialement été produit par la mère et non par l'appelant. De ce fait, si nous nous intéressons à la modulation de la responsabilité énonciative de l'appelant au 9-1-1, les modalisateurs produits par un autre locuteur que l'appelant ne seraient pas relevés⁵.

4.3. Départager l'ignorance de l'incertitude

Certains mots ou groupes de mots semblent être des modalisateurs épistémiques, alors qu'ils n'expriment aucune valeur de certitude. C'est le cas des marqueurs d'ignorance tel « je sais pas ». Dans l'exemple 4, l'appelant énonce à la ligne 81 qu'il ne sait pas si l'air passe bien dans la bouche de la personne en détresse. L'appelant n'attribue pas un degré de certitude à une proposition. En fait, il exprime simplement qu'il ne peut dire si oui ou non l'air passe. Vold (2008) souligne aussi l'importance de devoir identifier (ou du moins restituer) la proposition sur laquelle porte le modalisateur.

Ex. 4 | appel 102

80 REP L'air passe pas bien dans sa bouche?
81 APP Je le sais pas.

Cependant, « je (le) sais pas » n'exprime pas toujours une simple ignorance. Dans l'exemple 5, l'usage de « je le sais pas » semble étrange au premier abord, puisque l'appelant signale son ignorance (« je le sais pas ») et répond ensuite à la question (« je pense c'est eux autres »). Plutôt que d'exprimer une simple ignorance, le marqueur « je le sais pas », dans un contexte où il précède ou suit immédiatement une proposition, exprime: « [Je] te signale que je ne prends pas en charge la validité de l'assertion qui va suivre [ou qui précède] » (Gauvin 1999: 103).

Ex. 5 | appel 46

31 REP ah euh, ok, attends ' minute toi tu me dis là c'est qui qui avait un couteau là?
32 APP *Je le sais pas je pense c'est eux autres.*

Dans ce cas, « je le sais pas » attribue une valeur d'incertitude à la proposition et permet à l'appelant de se désengager de ladite proposition, ce qui fait de ce marqueur un modalisateur d'incertitude. Cet usage est souvent accompagné d'un autre adverbe ou d'un autre verbe signalant l'incertitude (Gauvin 1999), c'est le cas dans l'exemple 5 où on retrouve le modalisateur d'incertitude « je pense ».

4.4. Départager l'approximation de la modalisation épistémique

Certains marqueurs semblent de prime abord indiquer le degré de certitude d'un énoncé, alors qu'ils portent en fait sur autre chose. Les approx-

imateurs, que Vold (2008) aborde aussi dans son étude, portent soit sur une variation quantifiable (temps, grandeur, poids, etc.), par exemple « à peu près » ou « environ », soit sur l'appartenance d'un élément à une catégorie (type de chandail, couleur de peau, etc.), par exemple « un genre de » ou « comme un » (Prince et al. 1982 dans Fraser 2010), alors que les modalisateurs épistémiques attribuent un degré de certitude à un énoncé. Voyons l'exemple 6 pour clarifier la distinction entre approximateur et modalisateur d'incertitude.

Ex. 6 | appel 5b

- 8 REP Ça fait combien de temps que c'est arrivé ça?
9 APP À peu près 2, à 5 minutes.

Le marqueur « à peu près » à la ligne 9 ne présente pas l'information « 2, à 5 minutes » comme étant certaine ou incertaine, mais bien comme imprécise ou non exacte. En fait, « à peu près » souligne que le locuteur est dans l'impossibilité de fournir une information plus précise que cette approximation, qu'il endosse toutefois, malgré son imprécision. Un locuteur peut très bien être certain d'une approximation, comme le montre l'exemple fictif suivant, tout à fait possible : « *Je suis certain que ça fait à peu près 2 à 5 minutes.* » Le locuteur, en produisant le modalisateur « je suis certain que » exprime de la certitude et une responsabilité énonciative accentuée au sujet de l'approximation du temps écoulé. Considérant que les marqueurs d'approximation ne portent pas sur le degré de certitude d'un énoncé, mais plutôt sur la précision d'un des éléments de l'énoncé, et puisqu'un locuteur peut s'engager de manière accentuée (avec modalisateur de certitude) sur une approximation, nous estimons, comme Vold (2008), que les marqueurs d'approximation ne font pas partie des modalisateurs épistémiques.

4.5. Autonomie du modalisateur épistémique

Finalement, certains modalisateurs sont combinés, c'est-à-dire qu'il peut y avoir plusieurs modalisateurs portant sur une même proposition. Dans l'exemple 7, les deux groupes de mots en italique, qui sont des modalisateurs épistémiques d'incertitude, portent sur la même information, soit le fait qu'un individu x est parti à droite.

Ex. 7 | fictif

Je pense qu'il est peut-être parti à droite.

Dans cet exemple, les deux marqueurs pourraient apparaître seuls : « *Je pense qu'il est parti à droite* » et « *Il est peut-être parti à droite* ». Ils attribuent de manière autonome une valeur d'incertitude à la proposition « *Il est parti à droite* ». Il ne faudrait toutefois pas confondre ce cas de figure avec celui d'un modalisateur épistémique unique modifié par un adverbe qui, dans un autre énoncé, pourrait remplir la fonction de modalisateur. Dans ce dernier cas, on aurait l'apparence d'un double marquage épistémique, alors qu'en réalité il n'y a qu'un modalisateur. C'est ce qu'illustre l'exemple 8.

Ex. 8 | fictif

Je suis vraiment certaine qu'il est parti à droite.

Dans l'exemple 8, « *je suis certaine qu'* » est un modalisateur épistémique, alors que « *vraiment* » ne l'est pas. L'adverbe « *vraiment* », dans ce contexte, vient modifier l'intensité de l'adjectif « *certaine* » et contribue à l'accentuation de la responsabilité énonciative du locuteur déjà effectuée par le modalisateur « *je suis certaine qu'* ». Pour cette raison, « *vraiment* » correspond plutôt à un intensificateur qu'à un marqueur qui attribue un degré de certitude à une proposition.

Enfin, ces exemples de cas rencontrés lors de notre première phase d'identification nous ont permis de raffiner notre démarche d'identification des modalisateurs épistémiques, que nous proposons à la suite du tableau 2, qui résume les considérations précédentes.

Tableau 2

Synthèse des caractéristiques nécessaires à l'identification des modalisateurs épistémiques et comparaison avec d'autres types de marqueurs

Fonction du mot ou du groupe de mots	Attribue un degré de certitude à une proposition	Module la responsabilité énonciative du locuteur	Autonome (ne dépend pas d'un autre modalisateur épistémique)	Produit par le locuteur participant
Modalisateur épistémique	X	X	X	X
Marqueur d'ignorance (qui n'accompagne pas une proposition)	-	-	X	X
Approximateur	-	-	X	X
Intensificateur	-	X	-	X

5. Proposition d'une démarche d'identification

Pour qu'un mot ou groupe de mots soit identifié comme un modalisateur épistémique, il doit être soumis aux trois tests critères présentés par Vold (2008) et passer par les quatre étapes de vérification que nous avons ajoutées à la suite de nos propres analyses sur le discours d'appellants au 9-1-1. Le processus d'identification se déroule comme suit :

1. Sélectionner, sur la base de notre connaissance du sujet, un mot ou groupe de mots s'apparentant à la catégorie des modalisateurs épistémiques.
2. Soumettre le marqueur potentiel aux trois tests critères à partir de l'énoncé dans lequel il apparaît :
 - Remplacer le modalisateur potentiel par un modalisateur du degré de certitude présumé;
 - Ajouter une proposition de certitude ou d'incertitude après la proposition marquée, selon le degré de certitude présumé;
 - Remplacer le modalisateur potentiel par un modalisateur de degré contraire à celui présumé pour confirmer son degré de certitude.

Phases de vérification supplémentaires :

1. Si les résultats des trois tests critères n'effacent pas toute hésitation, s'attarder plus longuement au contexte du modalisateur afin de s'assurer qu'il exprime bien une valeur de certitude et non pas une approximation.
2. S'assurer que le modalisateur a initialement été produit par le locuteur. Si le modalisateur porte sur une information acquise par autrui (ex. « *Ma femme pense qu'il est blessé* »), le modalisateur n'est pas relevé, car le locuteur participant n'est pas tenu responsable de la fiabilité de l'information.
3. S'assurer que le modalisateur n'exprime pas une simple ignorance en identifiant ou en restituant la proposition sur laquelle il porte.
4. Lorsqu'il y a combinaison de plusieurs modalisateurs, s'assurer que

chaque modalisateur est autonome et qu'aucun d'entre eux n'est un intensificateur portant sur un autre modalisateur présent dans l'énoncé.

Sans avancer que cette démarche permet d'identifier tous les modalisateurs épistémiques présents dans tout discours, elle permet selon nous de limiter la subjectivité dans l'identification des modalisateurs épistémiques et surtout de réduire les chances de relever des marqueurs autres que des modalisateurs épistémiques.

6. Conclusion

L'analyse des modalisateurs épistémiques est souvent basée sur des corpus écrits et formels (ex. Vold 2008; Kronning 2012). Même sur de tels corpus, l'identification des modalisateurs épistémiques demeure parfois problématique. Lorsque l'analyse porte sur du discours oral et informel, les tests d'identification que l'on trouve dans la littérature ne sont pas toujours adaptés aux cas ambigus rencontrés. Pour ces raisons, nous avons proposé une démarche d'identification des modalisateurs épistémiques basée sur les trois tests critères utilisés par Vold (2008), tests critères auxquels nous avons ajouté quatre phases de vérification qui ont émergé lors du traitement de cas problématiques rencontrés dans notre corpus d'appels 9-1-1.

Notre démarche comporte évidemment certaines limites. Il faudrait la mettre à l'épreuve sur d'autres corpus et elle pourrait certainement être bonifiée et intégrée à l'analyse de certains éléments importants de l'interaction que nous avons laissés de côté, notamment la prosodie. Cependant, nous croyons que la démarche proposée ainsi que la réflexion entourant la responsabilité énonciative peuvent contribuer à l'analyse des modalisateurs épistémiques présents dans des discours oraux comme ceux des commissions d'enquête ou des interrogatoires de police. En plus de nous informer sur la fiabilité du discours d'un locuteur, l'analyse des modalisateurs épistémiques permet d'observer la responsabilité énonciative qu'un locuteur accepte d'endosser dans une situation de communication donnée. Ce genre d'analyse peut ensuite nous permettre de mettre en lumière le rôle interactionnel dans lequel un locuteur donné se met en scène, ce à quoi nous nous sommes attardée dans notre mémoire de maîtrise à partir d'un corpus d'appels d'urgence (Rioux-Turcotte 2016).

NOTES

1. Nous tenons à remercier la Sûreté du Québec et la professeure Marty Laforest pour l'accès au corpus d'appels d'urgence. Nous remercions également Mme Laforest pour ses judicieux commentaires sur cette étude. Nous tenons à souligner le soutien financier du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Finalement, nous remercions les organisateurs du colloque VocUM édition 2015 ainsi que les évaluateurs de notre article pour leur lecture attentive.

2. La certitude et l'incertitude s'expriment par des moyens linguistiques, c'est-à-dire des mots ou groupes de mots appartenant à diverses catégories lexicales, ainsi que par des moyens extralinguistiques, notamment les gestes et la prosodie. Puisque cette étude est basée sur un corpus d'appels 9-1-1, l'analyse des gestes est impertinente, car l'appelant au 9-1-1 et le répartiteur qui lui répond ne sont qu'en présence auditive. De plus, nous ne traitons pas de la prosodie, car nous ne possédons pas la formation nécessaire en phonétique pour aborder cet aspect.

3. Pour plus de détails sur ce corpus d'appels d'urgence et sur le projet de recherche dans lequel il a été utilisé, voir Rioux-Turcotte (2016).

4. L'usage de « sûrement » lié à l'incertitude n'est pas non plus répertorié dans *Usito* (dictionnaire de la langue française en usage au Québec).

5. Cependant, Vold (2008), en raison de son travail sur des articles scientifiques, a décidé de les inclure. Cette décision relève donc de l'objectif de l'analyse.

RÉFÉRENCES

- CROMPTON, Peter (1997) : Hedging in academic writing : Some theoretical problems. *English for Specific Purposes*. 16(4):271-287. [http://dx.doi.org/10.1016/S0889-4906\(97\)00007-0](http://dx.doi.org/10.1016/S0889-4906(97)00007-0)
- DENDALE, Patrick (1991) : *Le marquage épistémique de l'énoncé : Esquisse d'une théorie avec application au français*. Thèse de doctorat. Anvers : Université d'Anvers.
- DESCLÈS, Jean-Pierre (2009) : Prise en charge, engagement et désengagement. *Langue française*. 162(2):29-53. <http://dx.doi.org/10.3917/lf.162.0029>
- FRASER, Bruce (2010) : Pragmatic competence : The case of hedging. Dans SCHNEIDER, Stefan, MIHATSCH, Wiltrud et KALTENBÖCK, Gunther, dir. *New approaches to hedging*. P.15-34. Bingley : Emerald.
- GAUVIN, Karine (1999) : *Une approche énonciative et interactive de « je sais » et de « je sais pas » en Acadie du Nouveau-Brunswick*. Mémoire de maîtrise. Moncton : Université de Moncton.
- GOFFMAN, Erving (1974) : *Les rites d'interaction*. Traduit par KIHM, Alain. Paris : Minuit.
- GOSSELIN, Laurent (2010) : *Les modalités en français : la validation des représentations*. Amsterdam : Rodopi.
- GOSSELIN, Laurent (2014) : Sémantique des jugements épistémiques : degré de croyance et prise en charge. *Langages*, 193(1):63-81. <http://dx.doi.org/10.3917/lang.193.0063>
- JEFFERSON, Gail (2004) : Glossary of transcript symbols with an introduction. Dans LERNER, Gene H., dir. *Conversation Analysis : Studies from the first generation*. 125:13-31. Philadelphie : John Benjamin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1999) : *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.
- KRONNING, Hans (2004) : Modalité et médiation épistémiques. Dans DELAMOTTE-LEGRAND, Regine, dir. *Les médiations langagières. Des faits de langue aux discours*. 1:35-66. Mont-Saint-Aignan : Publications de l'Université de Rouen.
- KRONNING, Hans (2012) : Le conditionnel épistémique : propriétés et fonctions discursives. *Langue française*. 1(173):83-97. <http://dx.doi.org/10.3917/lf.173.0083>
- LE QUERLER, Nicole (1996) : *Typologie des modalités*. Caen : Presses universitaires de Caen.
- LE QUERLER, Nicole (2004) : Les modalités en français. *Revue belge de philologie et d'histoire*. 82(3):643-656. <http://dx.doi.org/10.3406/rbph.2004.4850>
- NØLKE, Henning (1993) : *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*. Paris : Kimé.

NØLKE, Henning (2005) : Le locuteur comme constructeur du sens. Dans BRES, Jacques, HAILLET, Patrick Pierre, MELLET, Sylvie et al. dir. *Dialogisme et polyphonie: approches linguistiques*. p.111-124. Bruxelles: De Boeck.

SÛREMENT (s.d.) : Dans *Le Grand Robert de la langue française* en ligne. Repéré à <http://gr.bvdep.com/>

SÛREMENT (s.d.) : Dans *Usito*. Repéré à <https://www.usito.com/>

RIOUX-TURCOTTE, Jessica (2016) : *Le souci de fiabilité de l'appelant au 9-1-1 : description et fonctions interactionnelles du marquage épistémique*. Mémoire de maîtrise. Trois-Rivières: Université du Québec à Trois-Rivières. Repéré à <http://depot-e.uqtr.ca/7934>

VIHLA, Minna (2000) : Epistemic possibility: A study based on a medical corpus. Dans KIRK, John M. dir. *Corpora Galore: Analyses and Techniques in Describing English*. p.209-226. Amsterdam : Rodopi.

VOLD, Eva Thue (2008) : *Modalité épistémique et discours scientifique. Une étude contrastive des modalisateurs épistémiques dans des articles de recherche français, norvégiens et anglais, en linguistique et médecine*. Thèse de doctorat. Bergen : Université de Bergen. Repérée à <https://bora.uib.no/handle/1956/2653>

ANNEXE

Annexe 1

Conventions de transcription

Symbole	Interprétation
'	élision de sons ou de mots
:	allongement de la voyelle
.	intonème terminal
,	brève pause
[x s]	durée d'une pause plus longue
?	intonation clairement interrogative
!	intonation clairement exclamative
(xxx)	mots inaudibles
(blabla)	transcription incertaine
[blabla]	commentaire de l'analyste
A: bla[blab	paroles chevauchées
B: [bla	